

LICENCE PROFESSIONNELLE VISITEUR MEDICAL

OBJECTIFS

Assurer l'information médicale auprès des professionnels de santé pour développer les ventes des produits et promouvoir l'image de l'entreprise et le bon usage du médicament dans le respect de l'éthique. Entretien des relations clients avec les professionnels de santé.

MODE DE RECRUTEMENT

- **Candidats ayant les pré-requis pour passer devant le jury de sélection :**
 - **Parcours Commerce :**
Ecoles de Commerce, BTS Force de Vente, BTS Action Commerciale, Commerce International, DUT Techniques de Commercialisation, DUT Gestion administrative et commerciale...
 - **Parcours Santé :**
Diplômes d'infirmier, de kinésithérapeute, Brevet Professionnel de Préparateur en Pharmacie (après 1998)....
Etudiants de 1^{ère} année en pharmacie ou médecine ayant validé une Licence 2^{ème} année Sciences Vie en parcours spécifique avec module santé – communication
 - **Autres parcours spécialisés :**
DUT Génie Biologique, BTS Analyses Biologiques, BTS Biotechnologies, DEUST " Santé - Environnement - Techniques Industrielles et Commerciales, DEUST Technico-commercial dans le domaine biomédical, DEUST Biotechnologie appliquée au développement des médicaments
 - **Parcours Scientifique :**
Autres titulaires de BTS, DUT, DEUG ou Licence 2^{ème} année scientifiques
 - **Autres parcours :**
Licences 2^{ème} année en parcours spécifique avec module santé – communication

ORGANISATION DE LA FORMATION

Site préparant au diplôme : Dijon

Présentation des UE

- UE1 : Connaissances médicales et médicament I
- UE2 : Réglementation du médicament
- UE 3 : Argumentation produits
- UE 4 : Connaissances médicales et médicament II
- UE 5 : Projet tutoré
- UE 6 : Stage de professionnalisation

■ Tableau de répartition des enseignements et contrôle des connaissances

Unités d'enseignement	Volume horaire	Remarques	ECTS
UE 1 – Connaissances médicales et médicament I <ul style="list-style-type: none"> Anatomie du corps humain Vocabulaire et démarche clinique Physiologie, pathologies et traitements 	250 h		15
UE 2 - Réglementation du médicament <ul style="list-style-type: none"> Droit et Economie pharmaceutiques Pharmacovigilance 	150 h		10
UE 3 – Argumentation produits	50 h		5
UE 4 - Connaissances médicales et médicament II <ul style="list-style-type: none"> Galénique Pharmacologie Pharmacie Clinique 	100 h		5
UE 5 - Projet tutoré	150 h		10
UE 6 - Stage de professionnalisation	3 mois minimum		15
TOTAL hors stage et projet tutoré	550h		
TOTAL hors stage	700 h		60

Unités d'enseignement	Type d'évaluations	Points
UE 1 – Connaissances médicales et médicament I	Contrôle continu : 3 épreuves d'anatomie et 10 épreuves sur la démarche clinique et les 9 domaines de pathologie. Examen écrit durée 1h15.	13 x 10 = 130 pts + 110 pts
UE 2 - Réglementation du médicament	Contrôle continu : 2 épreuves sur la réglementation et 4 épreuves sur post AMM, iatrogénèse, pharmacovigilance et visite médicale. Examen écrit durée 1h15 couplé avec UE 4.	6 x 20 = 120 pts + 100 pts
UE 3 – Argumentation produits	Evaluation contrôle continu à l'issue du projet tutoré Evaluation présentation orale	50 pts
UE 4 - Connaissances médicales et médicament II	Contrôle continu : 1 épreuve galénique et 1 épreuve pharmacologie générale. Examen écrit: durée 1h15 couplé avec UE 2.	2 x 20 = 40 pts + 110 pts
UE 5 – Projet tutoré	Evaluation en contrôle continu sous forme d'exposés (Unités de compétences 1,2, 3, 4 et 5). Note d'écrit Examen oral devant jury	3 x 20 = 60 pts + 80 pts
UE 6 – Stage de professionnalisation	Evaluation par le maître de stage des Unités de compétences 3, 4,5, 6 et 7 requises pour le titre.	

■ Modalités de contrôle des connaissances :

Les règles communes aux études LMD sont précisées sur le site de l'Université <http://www.u-bourgogne.fr/>

La licence professionnelle est décernée aux étudiants qui ont obtenu à la fois une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement, y compris les projets tutorés et le stage, et une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble constitué du projet tutoré et du stage.

La compensation entre éléments constitutifs d'une unité d'enseignement, d'une part, et les unités d'enseignement, d'autre part, s'effectue sans note éliminatoire.

Lorsqu'il n'a pas été satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes, l'étudiant peut conserver, à sa demande, le bénéfice des unités d'enseignement pour lesquelles il a obtenu une note égale ou supérieure à 8 sur 20.

Lorsque la licence professionnelle n'a pas été obtenue, les unités d'enseignement dans lesquelles la moyenne de 10 a été obtenue sont capitalisables. Ces unités d'enseignement font l'objet d'une attestation délivrée par l'établissement.

STAGE

Stage de 3 mois minimum

COMPETENCES ACQUISES

Dans le domaine de la thérapeutique :

- Etre capable de mobiliser des connaissances scientifiques et médicales pour informer et répondre aux questions des professionnels de santé et pour apprécier les besoins des médecins.

Dans le domaine de la réglementation :

- Etre capable d'utiliser et de prendre en compte la réglementation pharmaceutique et économique liée au médicament et ses évolutions.

Dans le domaine de la communication :

- Etre capable de communiquer et de convaincre.
- Etablir une relation de qualité avec le professionnel de santé.

Dans le domaine des techniques de commercialisation :

- Etre capable de développer un argumentaire relatif aux produits et services

Dans le domaine de la gestion commerciale:

- Etre capable d'utiliser les outils informatisés de gestion du secteur et de traitement de l'information (bases de données, transmission électronique...)

Dans le domaine de l'organisation du travail :

- Etre capable de planifier et organiser son activité dans le cadre d'un travail en équipe

Dans le domaine du suivi commercial

- Etre capable d'analyser et suivre son activité sur un secteur

DEBOUCHES

VISITEUR MEDICAL

- Mission : Assurer l'information médicale auprès des professionnels de santé pour développer les ventes des produits et promouvoir l'image de l'entreprise et le bon usage du médicament dans le respect de l'éthique. Entretien des relations clients avec les professionnels de santé.
- Principales activités :
 - Information et réponse aux questions des médecins et autres professionnels de santé sur un ou plusieurs produits et services (caractéristiques, contre-indications, avantages différentiels)
 - Elaboration d'un plan d'action sectoriel à partir d'objectifs nationaux et régionaux (ciblage, proposition de moyens)
 - Recueil, analyse et transmission des demandes et des informations recueillies aux services concernés.
 - Analyse des résultats et de la rentabilité par rapport aux objectifs et mise en place d'actions correctives ou de développement du secteur (congrès, manifestations professionnelles)
 - Recueil et transmission des informations de pharmacovigilance

CONTACTS

Responsable de formation : Agnès Tabutiaux 03 80 39 32 32

Courriel : licenceprov@m-bourgogne.fr

Composante de rattachement : UFR SCIENCES PHARMACEUTIQUES ET BIOLOGIQUES